

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 02101

Numéro SIREN : 318 744 406

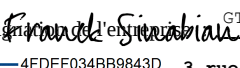
Nom ou dénomination : GESTION TECHNOLOGIE FINANCE CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 23/06/2021 sous le numéro de dépôt 32205

Copie Certifiée
Conforme à l'original

N° 2050-SD2021

1 BILAN - ACTIF

DocuSigned by:
 Franck Simonian
GTF CONSEIL

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *
1 2

Désignation de l'entreprise
4FDEF034BB9843D...
Adresse de l'entreprise 3 rue des 4 cheminées 92514 BOULOGNE CEDEX

Durée de l'exercice précédent *
1 2

Numéro SIRET*
3 1 8 7 4 4 4 0 6 0 0 0 4 8

Néant *

				Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 0			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	66 653	AU	39 866	26 787
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	514 948	CV		514 948
		Créances rattachées à des participations	BB	76 414 166	BC		76 414 166
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	124 015	BI		124 015
	TOTAL (II)		BJ	77 119 781	BK	39 866	77 079 915
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	267 143	BY	1 228	265 914
		Autres créances (3)	BZ	914 200	CA		914 200
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	6 256 136	CG		6 256 136	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	184 066	CI		184 066	
	TOTAL (III)	CJ	7 621 545	CK	1 228	7 620 317	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	84 741 326	1A	41 094	84 700 232	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an : CR 1 469		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise			GTF CONSEIL		Néant		*
					Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 473 728)				DA	473 728	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,				DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence			EK	)	DC	
	Réserve légale (3)				DD	48 480	
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE		
	Réserves réglementées (3) *(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours			B1	)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*			EJ	)	DG	77 545 682
	Report à nouveau				DH	141 678	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	90 719	
	Subventions d'investissement				DJ		
	Provisions réglementées *				DK		
	TOTAL (I)				DL	78 300 288	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM		
	Avances conditionnées				DN		
	TOTAL (II)				DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP		
	Provisions pour charges				DQ		
	TOTAL (III)				DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS		
	Autres emprunts obligataires				DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	5 871	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs			EI	)	DV	5 360 185
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	407 926	
	Dettes fiscales et sociales				DY	622 368	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ		
	Autres dettes				EA	3 595	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB		
	TOTAL (IV)				EC	6 399 944	
	Ecart de conversion passif *				(V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	84 700 232	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C		
		Écart de réévaluation libre			1D		
		Réserve de réévaluation (1976)			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 746 167	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	5 871		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : GTF CONSEIL					Néant ☐ *	
		Exercice N				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	biens *	FD	FE	FF		
	Production vendue	FG	FH	FI	2 076 056	
	services*					
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	2 076 056	
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	28 856	
	Autres produits (1) (11)			FQ	1 123	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	2 106 036	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	1 844 773	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	99 813	
	Salaires et traitements*			FY	1 010 480	
	Charges sociales (10)			FZ	399 867	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*		GA	2 841	
		- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD		
	Autres charges (12)			GE	(7 494)	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF	3 350 280	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			GG	(1 244 245)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	859 427	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	18 073	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	1	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
	Total des produits financiers (V)			GP	877 501	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	79 142	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
	Total des charges financières (VI)			GU	79 142	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	798 359	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(445 886)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD2021

Désignation de l'entreprise <u>GTF CONSEIL</u>										Néant ☐ *	
										Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	81 440
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	2 378 968
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	2 460 408
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	2 378 968
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	2 378 968
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	81 440
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	(455 165)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	5 443 945
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	5 353 226
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	90 719
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières								HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG	81 440
	(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *								HP	
		- Crédit - bail immobilier								HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD	
	(9)	Dont transferts de charges								A1	28 856
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles									
		facultatives A6 obligatoires A9									
		dont cotisations facultatives Madelin A7									
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8									
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AMENDE SOCIETE FILLE											81 440
TRANSFERT SOCIETE										2 378 968	2 378 968
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N	
										Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

ANNEXE

- 1 Règles et méthodes comptables
- 2 Immobilisations
- 3 Amortissements
- 4 Provisions
- 5 Créances et dettes
- 6 Charges à payer
- 7 Produits à recevoir
- 8 Charges et produits constatés d'avance
- 9 Composition du capital social et liste des filiales et participations
- 10 Divers

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2020**, dont le total est de **84 700 232 Euros** dégage un résultat de **90 719 Euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période s'échelonnant du **01/01/20** au **31/12/20**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels issues du plan comptable général approuvé par arrêté ministériel le 26 décembre 2016 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques de l'exercice

Faits marquants:

Curae Lab a acquis les titres du laboratoire Diététique et Santé (100%) cédés par la société GTF conseil.

- Covid-19 : La pandémie sanitaire évolutive du Covid-19 en France et dans de nombreux pays, a entraîné des mesures de confinement et de restriction qui ont impacté l'activité de la société.

La situation dans le contexte actuel demeure toujours incertaine et évolutive et, à ce stade, il est difficile d'anticiper les impacts sur l'activité future. La société procède régulièrement à une mise à jour de ses prévisions de trésorerie en intégrant ce nouveau contexte, au mieux des informations disponibles à date.

Sur cette base, la direction estime que l'application du principe comptable de continuité d'exploitation pour l'arrêté de comptes du 31 décembre 2020 reste appropriée.

Une réduction de capital par rachat de titre a eu lieu en novembre : le capital social est diminué de 11K€, les réserves de 1.6 millions d'euros.

Dispositions réglementaires :

Selon les dispositions du règlement ANC 2015-06 ayant trait à la prise d'option en matière de valorisation du fonds commercial, il a été décidé de considérer que la durée des avantages économiques futurs ne pouvait être évaluée avec précision. En conséquence, l'entité a décidé de ne pas pratiquer d'amortissement du fonds commercial.

Il a, de fait, été décidé de pratiquer des tests de dépréciation. Ces tests n'ont pas révélé la nécessité de comptabiliser la provision correspondante.

Les options comptables retenues sont les suivantes :

Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières (Titres et VMP) :

- Comptabilisation en charges

Amortissements des biens non décomposables - Mesure de simplification pour les PME :

- Option pour le maintien de l'amortissement sur la durée d'usage

Changements de méthode :

Les options comptables retenues n'ont eu aucune conséquence sur la présentation des comptes.

Evénements postérieurs à la clôture :

NEANT

Méthodes d'évaluation

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires), à l'exception des immobilisations ayant fait l'objet d'une réévaluation légale. Ces actifs ont fait l'objet de tests de dépréciation qui n'ont pas conduit à constituer de provision.

I - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles ont été amorties de la manière suivante :

- | | |
|-------------|-------|
| - Logiciels | 3 ans |
|-------------|-------|

II - Immobilisations corporelles

Il s'agit des dépenses qui satisfont aux critères suivants :

- Le bien est détenu par l'entité soit pour être utilisé dans la production ou la fourniture de biens ou de services, soit pour être loué à des tiers, soit à des fins administratives.
- La durée d'utilisation prévisionnelle excède un exercice.
- La dépense réalisée générera des avantages économiques futurs.

Le mode d'amortissement linéaire est retenu comme amortissement économique. Les possibilités fiscales d'amortissements complémentaires sont constatées en amortissements dérogatoires.

a - Immobilisations non décomposées

Les durées retenues sont les suivantes:

- | | |
|-----------------------------|--------|
| - Matériel et outillage | 5 ans |
| - Agencements installations | 10 ans |
| - Mobilier de bureau | 5 ans |
| - Matériel informatique | 5 ans |

Notre PME entre dans le champ d'application de la méthode simplifiée, aussi il a été maintenu l'amortissement sur la durée d'usage.

b - Immobilisations décomposables

Si les éléments constitutifs d'un actif ont des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu (Art 311-2 PCG)

Notre société ne présente aucune immobilisation décomposable.

A chaque clôture, s'il existe un indice quelconque montrant qu'un actif a perdu de manière significative de sa valeur, il est procédé à un test de dépréciation. La comptabilisation d'une dépréciation modifiera prospectivement la base amortissable de l'actif concerné.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée.

Les événements significatifs de l'exercice ont été les suivants : Cession da société LDS au prix d'acquisition de 2,38M€.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Réserves réglementées

Conformément à la loi de finance rectificative 2004, art.39-IV, les réserves réglementées constituées par des réserves de plus-values nettes à long terme ont été virées à un compte de réserves ordinaires.

Autres provisions

NEANT.

Cautions – engagements donnés

Caution solidaire pour la somme de 300 000 euros – contrat affacturage CIC chez GSA.

Indemnités de fin de carrière

Lors de leur départ à la retraite, le personnel perçoit des indemnités de fin de carrière selon les règles définies dans les conventions collectives.

Les engagements ont été évalués à la clôture de l'exercice pour **22 597** euros.

Médailles du travail

Il n'ya pas de contrepartie financière à l'obtention de la médaille de travail.

Compte Personnel de Formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1^{er} janvier 2015.

Les heures de formation au titre du DIF sont transférables et pourront être mobilisées dans les conditions du CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

Opérations en devises

NEANT

Opérations à long terme

NEANT

Passifs éventuels

NEANT

Entreprises liées

A compter de l'exercice fiscal 2001, l'intégration fiscale est appliquée pour les sociétés GSA healthcare-GSA Formation-GTF, GTF étant la société mère. Le laboratoire LDS est intégré à compter du 1^{er} janvier 2018, le laboratoire JALDES et la société Curae Lab en 2019, les sociétés 7MED et Millet innovation en 2020.

La société GTF a constaté un produit d'exercice de 455 165 euros correspondant à la charge d'impôt 2020 de la société Jaldes (243 154) et GSA (212 011). La charge d'impôt groupe est nulle.

Consolidation

Le groupe présente des comptes consolidés, la méthode de l'intégration globale est appliquée pour l'ensemble des filiales à l'exception des sociétés Diapason group et Expansion Consulteam mises en équivalence. La société GTF est la société consolidante.

Rémunérations allouées aux dirigeants:

Aucune information n'est donnée à ce titre (informations à caractère privées).

Divers

Le montant des honoraires pour la mission de commissariat aux comptes est de 31800 euros ht.

Transferts de charges 2020

Le montant de transfert de charges 2020 est de 28 856 euros dont 11 666 euros de refacturation de frais.

Charges à Payer

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	84 220
Dettes fiscales et sociales	243 089
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	652
Autres dettes	0
TOTAL	327 961

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	32 706
Personnel	
Organismes sociaux	
Etat	
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	0
TOTAL	32 706

Charges et Produits Constatés d’Avance

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d’exploitation	184 066	0
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	184 066	0

Classif	Hommes				Femmes			
	C prof°	CDD	CDI	Total	C prof°	CDD	CDI	Total
Total	0	0	5	5	0	0	1	1
TOTAL	6							

Compte de tiers intra groupe

RUBRIQUES	CLIENTS	FOURNISSEURS
GSA Healthcare	13 543	47 872
MILLET	0	0
GSA FORMATION	(-3 595)	0
GSA Healthcare sprl	0	0
JALDES	0	0
LDS	31	0
CURAE LAB	190 117	0
TOTAL	200 096	47 872

Comptes courants

RUBRIQUES	ACTIF	PASSIF
GSA Healthcare		4 653 777
GSA Healthcare sprl	702 870	0
GSA FORMATION	226 206	0
LDS		0
JALDES		0
CURAE LAB	75 242 382	0
TOTAL	76 171 458	4 653 777

Charges et produits intra groupe

RUBRIQUES	CHARGES	PRODUITS
GSA Healthcare	334 601	1 058 983
MILLET	0	0
GSA FORMATION	0	37 369
GSA Healthcare sprl	0	7 871
JALDES	0	0
LDS	0	45 724
SYNERGIA	300	0
CURAE LAB	0	1 794 357
TOTAL	334 901	2 944 304

GESTION, TECHNOLOGIE, FINANCE CONSEIL - G.T.F. CONSEIL

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 473.728 Euros

Siège social : 3, rue des Quatre Cheminées - 92100 Boulogne-Billancourt

R.C.S. Nanterre 318 744 406

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 02 JUIN 2021

CINQUIÈME RÉSOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020)

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide de constater que :

- le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élève à 90.719 Euros ;
- il n'y a pas lieu de doter le compte "**Réserve légale**" qui est déjà porté au dixième du capital social ;
- le bénéfice distribuable s'établit à 77.778.079 Euros, compte tenu du compte "**Report à nouveau**" d'un montant de 141.678 Euros et du compte "**Autres Réserves**" d'un montant de 77.545.682 Euros ;

et, en conséquence, décide d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2020, d'un montant de 90.719 Euros, au compte "**Report à nouveau**" lequel compte est ainsi porté à 232.397 Euros.

L'Assemblée Générale décide, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, de rappeler que le montant des dividendes par action, qui ont été mis en distribution au titre des trois (3) exercices précédents de la Société, était le suivant :

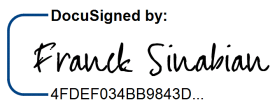
Au titre de l'exercice clos le	Revenus éligibles à la réfaction de 40 %	
	Dividendes	Autres revenus distribués
31 décembre 2017	499.950 € (1)	-
<i>(1) soit 16,50 € par action (cf. capital social composé de 30.300 actions) distribués dans le cadre d'une distribution de dividendes décidée lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 26 juin 2018.</i>		

Au titre de l'exercice clos le	Revenus éligibles à la réfaction de 40 %	
	Dividendes	Autres revenus distribués
31 décembre 2018	999.900 € (2)	-
<i>(2) soit 33 € par action (cf. capital social composé de 30.300 actions) distribués dans le cadre d'une distribution de dividendes décidée lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 26 juin 2019.</i>		

Au titre de l'exercice clos le	Revenus éligibles à la réfaction de 40 %	
	Dividendes	Autres revenus distribués
31 décembre 2019	-	499.950 € (3)
(3) soit 16,50 € par action (cf. capital social composé de 30.300 actions) – distribution de réserves décidée par l'assemblée générale extraordinaire en date du 05 novembre 2020.		

Cette résolution, mise aux voix, est **adoptée** à l'unanimité des associés présents ou représentés

Pour Extrait Certifié Conforme

DocuSigned by:

 4FDEF034BB9843D...

Franck SINABIAN
Président

Eric BACHELIER
17, rue des Galons
92190 MEUDON

COGEP AUDIT
2658 Route d'Orléans
18230 SAINT DOULCHARD

GTF CONSEIL SAS

Rapport des Commissaires aux Comptes

sur les comptes annuels

**Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31/12/2020**

GTF CONSEIL SAS

3, Rue des Quatre-Cheminées – 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

Eric BACHELIER
17, rue des Galons
92190 MEUDON

COGEP AUDIT
2658 Route d'Orléans
18230 SAINT DOULCHARD

GTF CONSEIL SAS

Siège social : 3, Rue des Quatre-Cheminées
92100 –BOULOGNE BILLANCOURT
Capital social : €. 473.728

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 Décembre 2020

Aux Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **GTF CONSEIL** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du Code de Commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit Code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ✓ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

Eric BACHELIER
17, rue des Galons
92190 MEUDON

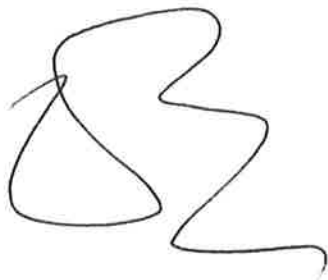
COGEP AUDIT
2658 Route d'Orléans
18230 SAINT DOULCHARD

- ✓ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✓ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les Commissaires aux Comptes

Meudon et Paris, le 25 mai 2021

Eric BACHELIER

A black ink signature consisting of a large, stylized 'E' followed by a series of loops and a long horizontal stroke.

COGEP AUDIT

Philippe AHLSELL de TOULZA
Associé

A blue ink signature in a cursive script, starting with a large 'P' and ending with a long, sweeping horizontal stroke.

Bilan Actif

GTF CONSEIL

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 12/05/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				0
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	66 653	39 866	26 787	28 795
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	66 653	39 866	26 787	28 795
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	514 948		514 948	2 893 916
Créances rattachées à des participations	76 414 166		76 414 166	72 891 821
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	124 015		124 015	121 813
TOTAL immobilisations financières :	77 053 128		77 053 128	75 907 549
ACTIF IMMOBILISÉ	77 119 781	39 866	77 079 915	75 936 344
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	267 143	1 228	265 914	554 773
Autres créances	914 200		914 200	1 050 474
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	1 181 343	1 228	1 180 114	1 605 247
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	6 256 136		6 256 136	22 036 721
Charges constatées d'avance	184 066		184 066	187 191
TOTAL disponibilités et divers :	6 440 202		6 440 202	22 223 912
ACTIF CIRCULANT	7 621 545	1 228	7 620 317	23 829 159
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	84 741 326	41 094	84 700 232	99 765 503
----------------------	-------------------	---------------	-------------------	-------------------

Bilan Passif

GTF CONSEIL

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Edition du 12/05/21

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 473 728	473 728	484 800
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	48 480	48 480
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	77 545 682	3 655 587
Report à nouveau	141 678	76 030 085
Résultat de l'exercice	90 719	141 678
TOTAL situation nette :	78 300 288	80 360 630
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	78 300 288	80 360 630
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 871	11 184 933
Emprunts et dettes financières divers	5 360 185	7 291 976
TOTAL dettes financières :	5 366 055	18 476 909
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	407 926	429 035
Dettes fiscales et sociales	622 368	487 522
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 595	11 406
TOTAL dettes diverses :	1 033 889	927 964
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	6 399 944	19 404 873
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	84 700 232	99 765 503

Compte de Résultat (Première Partie)

GTF CONSEIL

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 12/05/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	2 076 056		2 076 056	1 660 456
Chiffres d'affaires nets	2 076 056		2 076 056	1 660 456
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			28 856	50 373
Autres produits			1 123	53
PRODUITS D'EXPLOITATION			2 106 036	1 710 881
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			1 844 773	1 466 956
TOTAL charges externes :			1 844 773	1 466 956
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			99 813	69 379
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			1 010 480	809 531
Charges sociales			399 867	352 168
TOTAL charges de personnel :			1 410 347	1 161 699
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 841	2 635
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			2 841	2 635
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			(7 494)	78 513
CHARGES D'EXPLOITATION			3 350 280	2 779 182
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(1 244 245)	(1 068 300)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

GTF CONSEIL

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 12/05/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(1 244 245)	(1 068 300)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	859 427	544 948
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	18 073	29 914
Autres intérêts et produits assimilés	1	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	877 501	574 862
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	79 142	58 458
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	79 142	58 458
RÉSULTAT FINANCIER	798 359	516 404
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(445 886)	(551 897)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	81 440	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 378 968	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	2 460 408	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		81 440
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 378 968	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	2 378 968	81 440
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	81 440	(81 440)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	(455 165)	(775 015)
TOTAL DES PRODUITS	5 443 945	2 285 743
TOTAL DES CHARGES	5 353 226	2 144 065
BÉNÉFICE OU PERTE	90 719	141 678

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2020**, dont le total est de **84 700 232 Euros** dégage un résultat de **90 719 Euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période s'échelonnant du **01/01/20** au **31/12/20**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels issues du plan comptable général approuvé par arrêté ministériel le 26 décembre 2016 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques de l'exercice

Faits marquants:

Curae Lab a acquis les titres du laboratoire Diététique et Santé (100%) cédés par la société GTF conseil.

- Covid-19 : La pandémie sanitaire évolutive du Covid-19 en France et dans de nombreux pays, a entraîné des mesures de confinement et de restriction qui ont impacté l'activité de la société.

La situation dans le contexte actuel demeure toujours incertaine et évolutive et, à ce stade, il est difficile d'anticiper les impacts sur l'activité future. La société procède régulièrement à une mise à jour de ses prévisions de trésorerie en intégrant ce nouveau contexte, au mieux des informations disponibles à date.

Sur cette base, la direction estime que l'application du principe comptable de continuité d'exploitation pour l'arrêté de comptes du 31 décembre 2020 reste appropriée.

Une réduction de capital par rachat de titre a eu lieu en novembre : le capital social est diminué de 11K€, les réserves de 1.6 millions d'euros.

Dispositions réglementaires :

Selon les dispositions du règlement ANC 2015-06 ayant trait à la prise d'option en matière de valorisation du fonds commercial, il a été décidé de considérer que la durée des avantages économiques futurs ne pouvait être évaluée avec précision. En conséquence, l'entité a décidé de ne pas pratiquer d'amortissement du fonds commercial.

Il a, de fait, été décidé de pratiquer des tests de dépréciation. Ces tests n'ont pas révélé la nécessité de comptabiliser la provision correspondante.

Les options comptables retenues sont les suivantes :

Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières (Titres et VMP) :

- Comptabilisation en charges

Amortissements des biens non décomposables - Mesure de simplification pour les PME :

- Option pour le maintien de l'amortissement sur la durée d'usage

Changements de méthode :

Les options comptables retenues n'ont eu aucune conséquence sur la présentation des comptes.

Evénements postérieurs à la clôture :

NEANT

Méthodes d'évaluation

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires), à l'exception des immobilisations ayant fait l'objet d'une réévaluation légale. Ces actifs ont fait l'objet de tests de dépréciation qui n'ont pas conduit à constituer de provision.

I - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles ont été amorties de la manière suivante :

- | | |
|-------------|-------|
| - Logiciels | 3 ans |
|-------------|-------|

II - Immobilisations corporelles

Il s'agit des dépenses qui satisfont aux critères suivants :

- Le bien est détenu par l'entité soit pour être utilisé dans la production ou la fourniture de biens ou de services, soit pour être loué à des tiers, soit à des fins administratives.
- La durée d'utilisation prévisionnelle excède un exercice.
- La dépense réalisée générera des avantages économiques futurs.

Le mode d'amortissement linéaire est retenu comme amortissement économique. Les possibilités fiscales d'amortissements complémentaires sont constatées en amortissements dérogatoires.

a - Immobilisations non décomposées

Les durées retenues sont les suivantes:

- | | |
|-----------------------------|--------|
| - Matériel et outillage | 5 ans |
| - Agencements installations | 10 ans |
| - Mobilier de bureau | 5 ans |
| - Matériel informatique | 5 ans |

Notre PME entre dans le champ d'application de la méthode simplifiée, aussi il a été maintenu l'amortissement sur la durée d'usage.

b - Immobilisations décomposables

Si les éléments constitutifs d'un actif ont des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu (Art 311-2 PCG)

Notre société ne présente aucune immobilisation décomposable.

A chaque clôture, s'il existe un indice quelconque montrant qu'un actif a perdu de manière significative de sa valeur, il est procédé à un test de dépréciation. La comptabilisation d'une dépréciation modifiera prospectivement la base amortissable de l'actif concerné.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée.

Les événements significatifs de l'exercice ont été les suivants : Cession da société LDS au prix d'acquisition de 2,38M€.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Réserves réglementées

Conformément à la loi de finance rectificative 2004, art.39-IV, les réserves réglementées constituées par des réserves de plus-values nettes à long terme ont été virées à un compte de réserves ordinaires.

Autres provisions

NEANT.

Cautions – engagements donnés

Caution solidaire pour la somme de 300 000 euros – contrat affacturage CIC chez GSA.

Indemnités de fin de carrière

Lors de leur départ à la retraite, le personnel perçoit des indemnités de fin de carrière selon les règles définies dans les conventions collectives.

Les engagements ont été évalués à la clôture de l'exercice pour **22 597** euros.

Médailles du travail

Il n'ya pas de contrepartie financière à l'obtention de la médaille de travail.

Compte Personnel de Formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1^{er} janvier 2015.

Les heures de formation au titre du DIF sont transférables et pourront être mobilisées dans les conditions du CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

Opérations en devises

NEANT

Opérations à long terme

NEANT

Passifs éventuels

NEANT

Entreprises liées

A compter de l'exercice fiscal 2001, l'intégration fiscale est appliquée pour les sociétés GSA healthcare-GSA Formation-GTF, GTF étant la société mère. Le laboratoire LDS est intégré à compter du 1^{er} janvier 2018, le laboratoire JALDES et la société Curae Lab en 2019, les sociétés 7MED et Millet innovation en 2020.

La société GTF a constaté un produit d'exercice de 455 165 euros correspondant à la charge d'impôt 2020 de la société Jaldes (243 154) et GSA (212 011). La charge d'impôt groupe est nulle.

Consolidation

Le groupe présente des comptes consolidés, la méthode de l'intégration globale est appliquée pour l'ensemble des filiales à l'exception des sociétés Diapason group et Expansion Consulteam mises en équivalence. La société GTF est la société consolidante.

Rémunérations allouées aux dirigeants

Aucune information n'est donnée à ce titre (informations à caractère privées).

Divers

Le montant des honoraires pour la mission de commissariat aux comptes est de 31800 euros ht.

Transferts de charges 2020

Le montant de transfert de charges 2020 est de 28 856 euros dont 11 666 euros de refacturation de frais.

Charges à Payer

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	84 220
Dettes fiscales et sociales	243 089
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	652
Autres dettes	0
TOTAL	327 961

Produits à Recevoir

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	32 706
Personnel	
Organismes sociaux	
Etat	
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	0
TOTAL	32 706

Charges et Produits Constatés d'Avance

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	184 066	0
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	184 066	0

DIVERS

Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité :

Société holding, le Chiffre d'affaires est lié aux filiales.

Ventilation de l'impôt de (-455 165euros) :

Résultat courant : (-445 886)

Résultat exceptionnel : +81 440

Allègement de la dette future d'impôt :

Néant

Effectif moyen

Classif	Hommes				Femmes			
	C prof ^o	CDD	CDI	Total	C prof ^o	CDD	CDI	Total
Total	0	0	5	5	0	0	1	1
TOTAL	6							

Compte de tiers intra groupe

RUBRIQUES	CLIENTS	FOURNISSEURS
GSA Healthcare	13 543	47 872
MILLET	0	0
GSA FORMATION	(-3 595)	0
GSA Healthcare sprl	0	0
JALDES	0	0
LDS	31	0
CURAE LAB	190 117	0
TOTAL	200 096	47 872

Comptes courants

RUBRIQUES	ACTIF	PASSIF
GSA Healthcare		4 653 777
GSA Healthcare sprl	702 870	0
GSA FORMATION	226 206	0
LDS		0
JALDES		0
CURAE LAB	75 242 382	0
TOTAL	76 171 458	4 653 777

Charges et produits intra groupe

RUBRIQUES	CHARGES	PRODUITS
GSA Healthcare	334 601	1 058 983
MILLET	0	0
GSA FORMATION	0	37 369
GSA Healthcare sprl	0	7 871
JALDES	0	0
LDS	0	45 724
SYNERGIA	300	0
CURAE LAB	0	1 794 357
TOTAL	334 901	2 944 304